



COMMUNE
DE

SAINTE ANASTASIE



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 22 FEVRIER 2024**

2024/03

L'an deux mille vingt-quatre, 22 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 15 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - MM FABRE Alain – MM HIBSCHELE Jean-Marc - MM NEVEU James - AUBIN Dimitri – COULON Daniel - BECHARD Alain – Mmes BAECKER Sybille - SCHMITT Marie Gil – POULLET Danielle - GIBOULET ARNAUD Sophie – DE CORO Jessica - PANAFIEU Blandine – MM REBUFFAT

ABSENTS EXCUSES : Mme HURLIN Régine – - Mmes - MENALDO KEBDANI Nadia — ALTIER Jonathan

PROCURATIONS : Mme HURLIN à Mme FOURES
MENALDO KEBDANI à M.REBUFFAT

Soit 18 votants

OBJET : Demande de de fond de concours à la CA Nîmes Métropole pour les travaux de voirie sur le hameau de Vic

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération 2023/055 portant approbation du plan de financement et de et demande de FDC pour les travaux de mise en sécurité de la traversée de Vic,
CONSIDERANT que le lancement de la consultation des entreprises et l'attribution du marché a permis de connaître le montant plus précise du projet, et d'y inclure la rénovation du chemin des Gours,
CONSIDERANT qu'il convient de réajuster les demandes de fonds de concours afin d'optimiser les aides financières,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement joint en annexe, et de solliciter les fonds de concours de la CA Nîmes Métropole pour les travaux de mise en sécurité de la traversée du hameau de Vic.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Gilles TIXADOR



Porte des Gorges du Gardon - Site classé

APRES REMISE DES OFFRES

Point n° 3,3

Aménagement de la traversée du hameau de VIC

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	8 764,75 €	Amendes de police	24 280,00
Travaux de voirie	152 506,93 €		0,00
Option Chemin des Gours	26 365,62 €		
		Total des subventions	24 280,00 €
		Reste à charge de la commune sans FDC de	163 357,30 €
Dépenses HT	187 637,30 €	Recettes	187 637,30 €

Fonds de concours de la CANM :

93 818,65 €

soit % du montant de l'opération HT :

50%

soit % du montant restant à charge de la commune conformément à la doctrine :

57%

Fait à SAINTE-ANASTASIE, 22 FEVRIER 2024

Le Maire
Gilles TIXADOR



Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le 23/02/2024

ID : 030-213002280-20240222-2024_03-DE